



Véhicule neuf vendu avec défaut majeur

Par **kanich**, le **30/07/2018 à 14:40**

Bonjour,rnj'ai acheter en Février, un véhicule occasion neuf,45 km.rnChez xxxxxx Le Havre, à l'export chez moi dans les DOM.rnIl a fonctionner sur 150 km, puis alarme défaut majeur.rnIls m'ont caché un problème technique, qui immobilise le véhicule.Il est actuellement au garage xxxxxx de mon département depuis 3 semaines sous la garantie.rnrnIls ont délibérément vendu le véhicule avec ce vice.rnQue cela arrive de particulier à particulier, ok. Mais de constructeur a consommateur, j'en doute, service occasion ou pas.rnrnJe demande à mon garage l'historique des défauts depuis la 1ère date de mise en circulation, qui démontrera qu'aucune réparation n'a été faite qu'ils se sont contenté d'inhiber le défaut a chaque apparition.rnrnPuis je demander des comptes a xxxxxx Le havre?rnrnMerci de vos conseils,rnCdt.

Par **morobar**, le **30/07/2018 à 18:09**

Bonjour,rnVous pouvez surtout demander à bénéficier de la garantie réseau.rnVous pouvez signaler au service client de la marque le comportement de la concession venderesse.rnVous pouvez demander à bénéficier d'une prolongation de garantie et d'un petit cadeau.rnEt enfin vous pouvez vous embarquer dans un contentieux avec la concession du Havre si vous avez des gros sous à dépenser pour rien sauf si vous souhaitez l'annulation de la vente.

Par **kanich**, le **30/07/2018 à 19:11**

Merci de votre réponse.rnDonc on est dans un cas de transaction de particulier a

particulier.
Mais oui je vais demander une extension de garantie, plus les bagnoles sont gadgétisées et moins elles sont fiables.
Dès l'achat.
Cdlt.

Par **Visiteur**, le **30/07/2018 à 21:49**

Bonjour
Vous dites avoir acheté à xxxxxx et maintenant vous dites à un particulier ???

Par **kanich**, le **30/07/2018 à 22:29**

Post modéré

Par **davidoche**, le **31/07/2018 à 08:05**

Bonjour
morobar et pragma répondent courtoisement à votre problème, mais vous avez une dent contre la société entière avec un ton désagréable qui ne donne pas envie de vous aider.
bonne journée

Par **kanich**, le **31/07/2018 à 14:13**

Post modéré

Par **kanich**, le **11/12/2018 à 18:03**

Bonjour,
Je reviens pour le même sujet, le véhicule est toujours immobilisé. En mars cela fera 1 an. Pas de pièces pour le réparer et tout le monde se fiche bien de savoir pourquoi. J'ai réécrit dernièrement au service client xxxxxx. Dans l'attente de réponse.
Ai-je un recours, un moyen de faire pression ou dois-je acheter un autre véhicule neuf? C'est fou.
Merci Cdlt.

Par **Loic28**, le **31/12/2018 à 13:49**

Avez-vous des recommandés ou des traces des échanges?

Par **morobar**, le **31/12/2018 à 17:42**

[citation] En mars cela fera 1 an. [/citation]
net
[citation] dois-je acheter un autre véhicule

neuf[/citation]rnFranchement on ne vit pas dans le même monde.rnIl y a longtemps que j'aurais pris conseil auprès d'un avocat local et mis en mouvement une action devant le tribunal.rnIl n'y a pas autre chose à faire que de demander la résolution de la vente et les D.I. connexes.